CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E136731** **VALABLE JUSQU'AU** **24/09/2024**

ÉDITÉ LE **06/10/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2006
Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON 2006B00043

Siret : **488 032 772** **00011**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 9004134 29

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001313760

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001313760

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **SB PLOMBERIE**

23 TER AVENUE DU XVE CORPS
83400 HYERES

Téléphone : 04 94 12 76 45 **Fax :**
Portable : 06 16 08 61 93

Site Internet :
E-mail : sbplomberie@orange.fr

Responsabilité légale :
BARONE OLIVIER CO-GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	27/09/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/09/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.